Reventin-Vaugris / Vienne Condrieu Agglomération

Demi-échangeur : la commune de Reventin reste mobilisée

Par **Clémence LENA (clemence.lena@ledauphine.com)** - Hier à 17:53 |

Alors que le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable avec plusieurs réserves et recommandations, au cœur de l'été, sur le projet de demi-échangeur au sud de Vienne, la municipalité reventinoise poursuit sa mobilisation.

La maire de Reventin-Vaugris Édith Ruchon, entourée des élus Alain Orengia, Jean-Claude Marticorena et Danielle Chavasse : « Nous avons toujours été dans une politique de main tendue et nous continuons. » Photo Le DL /C.Le.

Ils n'ont pas l'intention de baisser les bras. En lutte pour un échangeur au sud de leur commune, et non au centre, depuis 2017, la municipalité de Reventin-Vaugris poursuit sa mobilisation. L'avis d'enquête publique (lire par ailleurs), favorable au projet et tombé au milieu de l'été, n'a pas entamé la détermination des élus, bien au contraire.

« Cet avis n'a de favorable que le titre, souligne la maire Édith Ruchon. Il compte cinq réserves et huit recommandations qui vont conduire à modifier de façon significative le projet. Cela prouve qu'il n'est pas fonctionnel en l'état et cela fait écho à plusieurs remarques que nous formulons depuis plusieurs années. La nécessité d'un accès par la route de l'aérodrome accrédite le fait que la solution sud est plus pertinente. »

La maire de Reventin-Vaugris a adressé un courrier au préfet le 22 août dernier pour exprimer à nouveau la position de son conseil municipal. « On ne peut pas déclarer d'utilité publique un projet qui va à l'encontre de la volonté d'une commune et de ses habitants », martèlent les élus. Une position partagée par l'association Citee qui a également écrit au préfet et aux élus de Vienne Condrieu Agglomération.

Tous estiment également que les modifications demandées par l'avis d'enquête publique vont nécessiter des surcoûts : « On ne sera pas à 21 ou 25 millions comme annoncé, mais on n'a aucun élément, il y a une opacité financière qui nous interpelle. » La municipalité réclame « davantage de transparence ».

« Nous demandons un moratoire »

Au-delà de la question de l'implantation, c'est ce projet d'infrastructure routière en lui-même qui interroge les élus reventinois : « Ce demi-échangeur est un projet du passé, estime Alain Orengia, adjoint au maire. On vient de passer un été brûlant qui montre qu'on doit absolument changer nos modes de vie. On vote des trucs comme le Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise.

Et en même temps on veut construire un échangeur qui va encourager les gens à prendre leurs voitures pour aller à Lyon. Ça n'a aucun sens ! » Pour ces raisons, la municipalité demande « un moratoire sur le projet ». Et un nouveau tour de table « plus large » : « Le périmètre de Vienne Condrieu Agglomération ne suffit plus, il faut qu'il y ait une vraie réflexion de Roussillon à Lyon sur les déplacements. Il y a urgence. »

Le demi-échangeur est prévu à hauteur de la barrière de péage de Reventin-Vaugris. Photo DR

➤ En attente de la déclaration d'utilité publique

L'avis du commissaire enquêteur a été publié par la préfecture fin juillet 2022. Les porteurs du projet ont trois mois depuis cette date pour lever les réserves et répondre aux recommandations. Ce devrait donc être fin octobre que la préfecture prendra, ou pas, un arrêté portant déclaration d'utilité publique (DUP) pour le projet de demi-échangeur. Cet acte administratif donnera le véritable coup d'envoi du projet. Autant dire qu'il est très, très attendu par les différentes parties en présence.

« Vinci et nous sommes en train de travailler sur les réserves et recommandations, indique Thierry Kovacs, le président de Vienne Condrieu Agglomération. À la demande de la préfecture, nous allons prendre des délibérations en conseil communautaire (ce mardi 27 septembre, NDLR) en vue de la DUP. Nous œuvrons aussi à la mise en place de la commission de concertation et de suivi, composée notamment d'élus et de riverains, pour contrôler toutes les phases du projet, des études à son exploitation, comme l'a demandé l'avis d'enquête publique. Et nous avons bien sûr invité les élus de Reventin-Vaugris à en faire partie. Aujourd'hui, la question n'est plus le lieu d'implantation du demi-échangeur. »